

OBJECTIFS

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés
- Comprendre la protection respiratoire
- Mettre en œuvre le port de l'ARI
- Intervenir en atmosphère toxique en respectant les consignes de sécurité

NB : Se munir des EPI.

Nous attirons votre attention sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.



INFORMATIONS PRATIQUES

4 H - DE 1 À 8 PERSONNES

PUBLIC CONCERNÉ : Tout salarié travaillant ou devant travailler en espaces à risques.

PRÉREQUIS : Personnel reconnu apte à travailler en espaces confinés par le médecin du travail. Salariés qui sont tenus d'utiliser des équipements de protection respiratoire.

CONTENU

THÉORIE

- Retour d'expérience
- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention
- Analyse des risques
- Le permis de pénétrer
- Les différents types d'appareils respiratoires
 - Filtrant
 - Isolant
 - À circuit ouvert / fermé
 - Narguilé
- Les contraintes liées au port de l'ARI
- Les règles d'utilisation

PRATIQUE

- Equipement du porteur
- Mise en évidence des contraintes
- Réalisation de tâches professionnelles
- Recherche de victime et dégagement d'urgence
- Procédure d'entretien

PÉDAGOGIE : Diaporama / Participative

SUIVI ET ÉVALUATION : Lors de la pratique

DOCUMENT STAGIAIRE : Livret FTIRA - PDF INRS

PROFIL DU FORMATEUR : Formateur en prévention des risques liés aux interventions en espaces confinés - Expérience dans le domaine enseigné - Capable d'adaptabilité aux différents profils formés.

CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09

FORMATION ORGANISÉE SELON LES IMPÉRATIFS CLIENTS

En Présentiel

THÉORIE
PRATIQUE

